

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 11703
Numéro SIREN : 839 314 242
Nom ou dénomination : VYV INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 01/12/2021 sous le numéro de dépôt 151974

VYV INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 454.047.409 €
Siège social : 33 avenue du Maine – Tour Montparnasse – BP 25 - 75755 Paris Cedex 15
RCS Paris 839 314 242

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un,
Le quinze septembre,
A quinze heures,

Les associés de la société VYV Invest sus dénommée, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire en visioconférence compte tenu de la situation sanitaire actuelle liée à la COVID-19, sur convocation régulière du Président faite conformément aux dispositions statutaires.

Il a été établi une feuille de présence qui permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 2.581.160 actions sur les 2.581.160 actions composant le capital social. En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur toutes questions figurant à son ordre du jour.

La S.A. GRANT THORTON Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée est absente et excusée.

L'Assemblée générale est présidée par Stéphane JUNIQUE.

Monsieur Romain ROUQUETTE est désigné comme Secrétaire.

Le Président dépose devant l'assemblée et met à la disposition des associés le texte des résolutions proposées à l'Assemblée générale ;

Puis le Président rappelle l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

- Renonciation au délai de convocation stipulé à l'article 24.3 des statuts ;
- Nomination des nouveaux membres du Conseil d'administration ;
- Nomination d'un nouveau Président du Conseil d'Administration et de la Société ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président rappelle que compte tenu des modifications de gouvernance au sein du membres affiliés de l'UMG Groupe VYV, les mandats des administrateurs actuels ci-après prennent fin à compter de ce jour, à savoir :

- Monsieur Stéphane JUNIQUE,
- Monsieur Joseph DENIAUD,
- Monsieur Roland BERTILIER,

- Monsieur Eric CHENUT,
- Madame Isabelle RONDOT,
- Monsieur Alain GIANAZZA,
- Madame Marie-Thérèse BERDER,
- Monsieur Gilles BODDELE,
- Monsieur Bruno CARON,
- Monsieur Thomas BLANCHETTE.

Le Président précise qu'il est proposé de :

- nommer en remplacement, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 12 novembre 2024, les administrateurs suivants :
 - Monsieur Matthias SAVIGNAC (représentant Groupe VYV) ;
 - Monsieur François CHABRISSOUX (représentant MGEN) ;
 - Monsieur Dominique SALABERT (représentant HARMONIE MUTUELLE) ;
 - Madame Catherine SENECHAL (représentant MNT) ;
 - Monsieur Didier DEBORD (représentant MGEFI).

Etant précisé que le mandat de Monsieur Guy CAZIMIR (représentant MARE GAILLARD) est maintenu pour la durée restant à courir, soit jusqu'au 12 novembre 2024.

- que Monsieur Mathias SAVIGNAC soit nommé en qualité de nouveau Président du Conseil d'Administration et de la Société.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes:

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale constatant que chacun des associés a individuellement renoncé au délai de convocation stipulé à l'article 24.3 des statuts, et le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale est régulièrement convoquée et peut par conséquent valablement délibérer.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, prend acte de la fin des mandats des actuels Administrateurs de la Société VYV INVEST ci-après, à compter de ce jour, à savoir :

- Monsieur Stéphane JUNIQUE,
- Monsieur Joseph DENIAUD,
- Monsieur Roland BERTHILIER,
- Monsieur Eric CHENUT,
- Madame Isabelle RONDOT,
- Monsieur Alain GIANAZZA,
- Madame Marie-Thérèse BERDER,
- Monsieur Gilles BODDELE,
- Monsieur Bruno CARON,
- Monsieur Thomas BLANCHETTE.

Et décide de :

- nommer en remplacement, à compter de ce jour, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 12 novembre 2024, les administrateurs suivants :
 - **Monsieur Matthias SAVIGNAC**, né le 02/02/1974, à Villefranche-de-Rouergue (12), de nationalité française, domicilié 10 rue Henri Bergson 38100 GRENOBLE
 - **Monsieur François CHABRISSOUX**, né le 10/01/1975 à Angers (49), de nationalité française, domicilié 18 Quai ; Dupetit-Thouars – 49130 Les Ponts-de-Cé ;
 - **Monsieur Dominique SALABERT** né le 14/08/1968, à Nevers (58), de nationalité française, domicilié 10 Allée Paul Victor - 63400 Chamalières
 - **Madame Catherine SENECHAL**, née le 06/09/1955 à Amiens (80), de nationalité française, domiciliée La Montée – 03350 Cerilly ;
 - **Monsieur Didier DEBORD**, né le 30 novembre 1969 à Sainte-Foi-la-Grande (33), de nationalité française, domicilié 1, rue Gambetta – 92000 Nanterre,

Etant précisé que :

- le mandat de Monsieur Guy CAZIMIR est maintenu pour la durée restant à courir, soit jusqu'au 12 novembre 2024.
- chacun des Administrateurs ci-avant nommés, a fait savoir à l'avance qu'il acceptait la fonction qui lui était confiée et déclaré n'être atteint d'aucune incompatibilité, ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de sa fonction.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, prend acte de la fin du mandat de M. Stéphane JUNIQUE à compter de ce jour et nomme en remplacement, en qualité de nouveau Président du Conseil d'administration de la Société et de nouveau Président de la Société :

- **Matthias SAVIGNAC**, né le 02/02/1974, à Villefranche-de-Rouergue (12), de nationalité française, domicilié 10 rue Henri Bergson 38100 GRENOBLE,

pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 12/11/2024.

Matthias SAVIGNAC a fait savoir à l'avance qu'il acceptait cette fonction et déclaré n'être atteint d'aucune incompatibilité, ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents.



QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés présents.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance, le Secrétaire, le Président et les Administrateurs nouvellement nommés.



Le Président de séance
Monsieur Stéphane JUNIQUE

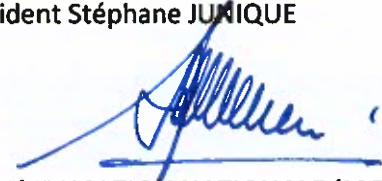


Le Secrétaire
Monsieur Romain ROUQUETTE

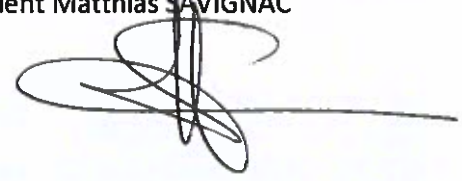
**Le Président du Conseil d'administration et de la Société
Nouvellement nommé**
Monsieur Matthias SAVIGNAC



GROUPE VYV
Représentée par son Président Stéphane JUNIQUE



MUTUELLE GENERALE DE L'EDUCATION NATIONALE (MGEN)
Représentée par son Président Matthias SAVIGNAC



HARMONIE MUTUELLE
Représentée par son Président Thomas BLANCHETTE



MUTUELLE GENERALE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE (MGEFI),
Représentée par son Président Bruno CARON

MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE (MNT)
Représentée par son Président Didier BEE

A stylized blue ink signature, likely of Didier BEE, consisting of several loops and a final flourish.

MUTUELLE DE MARE-GAILLARD (MMG)
Représentée par son Président Guy CAZIMIR

A stylized blue ink signature, likely of Guy CAZIMIR, featuring a large loop and a vertical stroke.

